COMITE DE DEFENSE ET FÊTES DES QUARTIERS DU MONTEIL

13, rue Henry FRUGÈS- 33600 PESSAC

FEUILLE DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DES QUARTIERS DU MONTEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2019

NOTE : P = présent E= excusé A= absent

NOM Prénom		Procuration à NOM Prénom	NOM Prénom		Procuration à NOM Prénom
Jean-Claude JUZAN	P		Simone JUZAN	P	
Fabrice AULAS	P		Dominique LACOSTE	P	
Janine ARRIUDARRE	P		Michelle LACROIX	P	
Sylvie BAYLE	P		Anne LARRIEU	P	
Didier BOULOT	P		Françoise LECHEMIA	P	
Maïté BENITO	P		Hélène LE GUEN	P	
Nicole BLOUIN	P		Henri LOPEZ	P	
Marie-France BOUYX	P		Martial MOUFLIN	P	
Annie CASTAING	P		Christiane MINVIELLE	P	
Pierre CAUHAPE	P		Elda PI	A	
Jean CHABERNAUD	P		Hervé PICOT	P	
Marie France CHAILLAT	P		Marc POUYFAUCON	P	
Roland DEBALOU	A		Catherine SAINT GUIRONS	P	
Marc DEHOUSSE	A		Colette SOURIAT	P	
Alain GALISSAIRE	P		Gilles TESSONNEAU	P	
Joëlle GALISSAIRE	P		Mari Thé VEDRENNE	P	
Solange GIRAUD	P		Thierry VEDRENNE	P	
Anne-Marie GUICHAOUA	P		Edmonde VIDAL	E	SAUSSEREAU R

Salle de l'Orangerie Parc Cazalet

Assemblée Générale du 12 janvier 2019

Invités présents : Franck RAYNAL, Maire de Pessac, Éric MARTIN 1 er Adjoint ; Stéphane MARI Maire Adjoint de Secteur, Jean-Pierre BERTHOMIEUX, Jean-François BOLZEC, Jean-Luc BOSC, Laurent DESPLAT, Isabelle DULAURENS, Gilles CAPOT, Jérémie LANDREAU, Dominique POUSTYNNIKOFF, Benoît RAUTUREAU, Sylvie TRAUTMANN, Dany DEBAULIEU, Philippe DESPUJOLS, Gérard DUBOS, Jean-Louis HAURIE, Sonya MULLER, Didier SARRAT (Excusé)
Edith MONCOUCUT Vice-présidente du Conseillère Départementale, **Sébastien SAINT PASTEUR** Conseiller Départemental.

Jacques DA-ROLD Président Fédération des quartiers.

Membres de l'Association 323 présents ou représentés : 142 adhérents de notre Association étaient présents.

Début de l'Assemblée Générale à 13 heures 30
Le Président du Comité des Quartiers du Monteil, Jean-Claude JUZAN, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants.
Le président souhaite les vœux du Comité des Quartiers du Monteil à l'ensemble des présents.
Il demande à tous les membres du Bureau de l'Association de monter avec lui sur l'estrade et il présente chacun d'entre eux.
Jean Claude indique que cette Assemblée Générale va pouvoir être suivie sur l'écran, grâce au diaporama réalisé par Martial MOUFLIN.

I°) PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS :
Le rapport d'activités est lu par Annie CASTAING. (1)
Le rapport moral est présenté par Jean-Claude JUZAN. (1)
Le rapport financier est lu par Martial MOUFLIN. (1)

A l'issue de cette lecture, Jean-Claude JUZAN présente les vérificateurs aux comptes (Agnès CAZIMAJOU (Excusée pour maladie, Michel KWIATKOWSKI et Bernard MEUNIER).

Les vérificateurs aux comptes représentés par Michel KWIATKOWSKI indiquent n'avoir constaté aucune irrégularité dans les comptes le Lundi 7 janvier, remettent un rapport favorable et demandent que l'assemblée donne son quitus au bilan financier qui a été présenté, ils félicitent Simone JUZAN et Marie Thé VEDRENNE pour le travail remarquable réalisé.

Présentation de la modification pour les appels à cotisation pour 2020

Changement de méthode pour les appels à cotisation en 2020

- Uniquement des cartes individuelles
- Chaque adhérent sera identifié et aura une carte individuelle (les cartes famille seront supprimées)
- Egalité de tarif entre les personnes seules et les couples
- Gestion plus facile avec Assoconnect avec 2 tarifs au lieu de 4

Adhérent habitant le quartier : 6 €
Adhérent Externe : 10 €

Soit :

- Baisse de 1€ pour 240 adhérents du quartier
- Tarif identique pour 340 adhérents du quartier
- Baisse de 2€ pour 160 adhérents externes
- Hausse de 1,50€ pour 110 adhérents externes

Impact sur le Budget : à nombre d'adhérents constants la baisse des recettes serait d'environ : 390€ par rapport à cette année

II°) DÉBAT SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS ;

Jean Claude JUZAN demande aux adhérents présents s'ils ont des questions à poser sur les trois rapports qui ont été présentés au cours de cette assemblée.

Jean Claude JUZAN indique que notre Association comme 8 autres locataires a subi un cambriolage dans le local de stockage que l'Association loue à Saint Jean d'Illac. La montant du vol a été évalué à 1260€. Comme vous avez pu le constater dans le Bilan il nous a été remboursé 751€.

III°) PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS ET INITIATIVES 2019 :

Jean Claude JUZAN demande tout d'abord à Gilles TESSONNEAU et à Joëlle GALISSAIRE de présenter le programme des activités,

Gilles TESSONNEAU et Joëlle GALISSAIRE présentent le programme des activités proposées aux adhérents en 2019.

Ensuite il demande aux différents responsables des ateliers de présenter ceux-ci.

Catherine SAINT GUIRONS présente les activités de l'atelier astronomie.

Michelle LACROIX présente la section Balado découverte.

Janine ARRIUDARRE indique la bonne tenue de la section CANASTAROT

Françoise LECHEMIA aborde le fonctionnement de la chorale ainsi que les différentes prestations réalisées, elle fait un appel afin de la renforcer.

Elda PI absente c'est JC JUZAN qui présente les activités de cet atelier CrèaRécup, cet atelier vivote pour l'instant il est en attente d'adeptes.

Marie Christine RIFFAUD présente la section de l'atelier de danses qui se réalise uniquement avec des bénévoles.

Anne LARRIEU présente la section de Fils & aiguilles à l'intérieur du Comité**.**

Thierry VEDRENNE aborde le fonctionnement de l'atelier informatique.

Lolita PUGIBET aborde le fonctionnement de l'atelier spécialisé sur un logiciel photos ou vidéo qui se dénomme Des Clics, des photos.

Henri LOPEZ présente les activités de l'atelier marche nordique il annonce la création de deux sorties dans les Pyrénées, une au mois de février (raquettes) et une fin mai (marche nordique)

Sylvie BAYLE nous fait part du fonctionnement de l'atelier de peinture ainsi que des différentes expositions auxquelles ils ont participé.

Alain GALISSAIRE présente la section loisir Pétanque sur la place Paul Claudel qui prend de plus en plus d'ampleur.

M France BOUYX présente le point rencontre du mercredi.

Janine ARRIUDARRE présente l'atelier scrabble.
Jean CHABERNAUD présente l'atelier de Tai Chi du mercredi, il indique qu'il continue jusqu'au mois de juin et qu'ensuite il va arrêter ses activités au sein de cet atelier.
Dominique LACOSTE présente le fonctionnement de l'atelier Tarot**.**
Claudine FOURTEAU présente la section Théâtre à l'intérieur du Comité.
Colette SOURIAT présente l'atelier Bridge, en indiquant qu'il est impératif de trouver un autre représentant de cet atelier pour le CA.

IV°) L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VA EFFECTUER DEUX SÉRIES DE VOTES :

- **La première s'effectuera à mains levées et concerne :**

- **Montant de l'adhésion :** Sur proposition du Conseil d'administration sortant Jean Claude JUZAN soumet au vote le montant de la cotisation pour 2020, avec la mise en place de la cotisation individuelle celle-ci va subir une légère diminution par rapport à 2019.
- **Pas d'abstentions, pas de vote contre.** ***Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité.***

Habitant du Quartier : 6€
Habitant hors du Quartier : 10€

- Le renouvellement des vérificateurs aux comptes. Les trois sortants Agnès CAZIMAJOU, Michel KWIATKOWSKI et Bernard MEUNIER souhaitent se représenter. Avant de passer au vote JC JUZAN demande si dans la salle il y a des candidatures nouvelles.
Deux adhérentes posent leur candidature : Suzy IRIBERRI et Lolita PUGIBET.
Pas d'abstentions, pas de vote contre. ***Les cinq vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.***

- **La deuxième s'effectuera à bulletins secrets et concerne :**

- Le vote sur les trois rapports.
- le renouvellement du Conseil d'Administration.

Avant le vote Jean Claude JUZAN Présente les Membres du CA renouvelables

- **Madame Nicole BLOUIN** membre du conseil d'administration sortant s'occupe plus particulièrement de nos manifestations.
- **Madame Marie-France CHAILLAT** membre du conseil d'administration sortant s'occupe plus particulièrement de deux ateliers fils et coutures et marche nordique, elle joue aussi un rôle dans le secteur défense sur son secteur géographique.
- **Madame Anne-Marie GUICHAOUA** membre du conseil d'administration sortant s'occupe plus particulièrement dans le secteur défense des problèmes d'urbanisme mais s'implique aussi sur la défense du quartier
- **Madame Simone JUZAN** membre du conseil d'administration sortant, membre du bureau est la trésorière de notre association.
- **Madame Françoise LECHEMIA** membre du conseil d'administration sortant s'occupe plus particulièrement de la chorale puisqu'elle en est l'une des deux responsables
- **Madame Hélène LE GUEN** membre du conseil d'administration sortant travaille dans la commission Balado
- **Madame Christiane MINVIELLE** membre du conseil d'administration sortant s'occupe plus particulièrement de nos manifestations, elle confectionne régulièrement des crêpes pour les concours de belote, les lotos etc.
- **Monsieur Gilles TESSONNEAU** membre du conseil d'administration sortant, membre du bureau s'occupe de l'atelier marche nordique et de la chorale. Il prend un rôle de plus en plus important dans notre association.
- **Madame Catherine SAINT GUIRONS** membre du conseil d'administration sortant s'occupe plus particulièrement de l'atelier astronomie puisqu'elle en est la responsable
- **Madame Marie-Thérèse VEDRENNE** membre du conseil d'administration sortant, membre du bureau est la trésorière adjointe de notre association.

Trois départs : Jean CHABERNAUD, Marc DEHOUSSE et Michelle LACROIX. **pour cinq arrivées**
Xavier ROUSSARIE avait été coopté au CA au mois de mars.

- **Madame Jacqueline AZCOITIA** s'occupe aujourd'hui avec Solange et Claudine de l'atelier Théâtre.

- **Monsieur Jean-Marie CAUHAPE** s'occupe aujourd'hui avec Alain, Xavier et Hervé de l'atelier pétanque.
- **Monsieur Hervé LAVAL** fait partie de ces bénévoles qui à chaque manifestation donnent de leur temps pour l'installation. Doit pouvoir jouer un rôle dans son secteur géographique
- **Madame Sabine NEUVILLE** à l'heure actuelle s'occupe dans son secteur géographique des voisins vigilants.
- **Monsieur Xavier ROUSSARIE** est actuellement l'un des animateurs de l'atelier pétanque.

Après avoir rappelé les règles de ces votes, ceux-ci sont effectués.

Il est procédé aux différents votes.

Comme en 2018 Jean Claude JUZAN explique la modification apportée dans la réception des bulletins de vote. Chaque personne présente a entre les mains leurs bulletins personnels accompagnés des bulletins dont ils ont le pouvoir.

Les trois rapports sont soumis au vote de l'Assemblée Générale :
Il y a 323 adhérents présents ou représentés correspondant à 38% des adhérents de notre Association.

IV°) ARRIVÉE DES ÉLUS :
Jean Claude JUZAN remercie Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, Monsieur le Maire Adjoint de Secteur et l'ensemble des Conseillers municipaux présents et il les remercie de l'intérêt qu'il porte à notre quartier mais aussi à notre Association en participant à notre Assemblée Générale.

V°) PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION DE LA MAISON DES QUARTIERS DU MONTEIL
Mr Eric MARTIN présente les plans de l'agrandissement de la salle des quartiers du Monteil
Ceci concerne un agrandissement de 100m² à l'arrière de la salle existante et un réaménagement de l'espace existant.

Eric MARTIN : L'avant-projet définitif sera fait pour le 15 février puis on lancera les appels d'offres. Les travaux devraient pouvoir débuter en fin d'été.
Jean Claude JUZAN : ce plan est l'aboutissement de divers échanges avec E Martin, le bureau du comité donne un avis positif quelques points de détails restent à finaliser. Néanmoins y a-t-il des questions par rapport à cette présentation.

Questions de personnes présentes :

- Le parking sera-t-il agrandit, il est déjà exigu ? **JCJ** Pas de possibilité d'agrandissement
- Je ne comprends pas qu'on réduise la salle existante. Aujourd'hui elle fait 58 m² demain elle fera 44 m² **JCJ** demain nous aurons deux salles une de 44 m2 et une autre supplémentaire de 100 m²
- Combien y aura-t-il de toilettes ? **JCJ** deux dont une adaptée PMR
- Pendant les travaux il faudrait une salle pas trop éloignée. **EM** On construira d'abord l'agrandissement et quand il sera terminé on basculera sur cette salle pour faire les travaux dans l'existant. Il y aura bien une petite période d'immobilisation mais il y a une autre salle municipale dans le quartier celle du moulin de la ferme expérimentale dit de Noès.
- Pourra-t-on faire l'assemblée générale dans la salle ? **JCJ** Non elle sera encore trop petite l'Orangerie bien que faisant plus de 100m² est limite pour le nombre de présents.
- Pour l'atelier couture il serait nécessaire de mettre plus de prises électriques. Il faut l'étudier ainsi que des miroirs.

JCJ fait part d'une proposition : en 2020 ce sera le 90ème anniversaire du comité on pourrait peut-être faire cet anniversaire et l'inauguration de la salle en même temps.

Jean Claude après cette présentation de la Maison des Quartiers du Monteil donne la parole à Monsieur le Maire.

Franck RAYNAL : présente ses vœux, il constate que la salle est pleine et se réjouit de la vitalité du comité. Ce projet d'extension est une nécessité pour améliorer la situation. Il précise qu'il a cœur de maintenir les activités des comités des quartiers. Il fait un point sur les évènements nationaux avec les gilets jaunes et déplore les violences et remercie la police pour son implication dans ces évènements. Il fait siens les propos fermes du préfet lors de ses vœux sur le respect de la démocratie et la république. La municipalité doit prendre toute sa responsabilité dans le grand débat national qui s'engage. Il promet d'organiser au mieux l'expression collective et la liberté de parole à condition qu'elles soient dans des formes respectueuses.

JC JUZAN Confirme qu'il faut travailler ensemble et que c'est le rôle des comités de quartier, il regrette que ce que l'on appelle les corps intermédiaires aient été rejetés par nos édiles.

Jacques DA-ROLD : La défense du quartier se passe bien sur le Monteil, il souhaiterait que ce soit pareil sur tous les quartiers bien que certains fassent du bon travail. Les valeurs des comités de quartiers sont l'amélioration du cadre de vie, l'esprit du bien commun, les préoccupations individuelles souvent dénoncées par les associations caritatives mais il faut un projet collectif. Les comités de quartier ont ce rôle de transformer les demandes individuelles en projet au service du bien commun. La fédération des quartiers souhaite apporter une aide à l'expression de la démocratie. Il faut renouer le lien entre les élus locaux, les associations et la population. Sur la métropole il existe deux autres fédérations des quartiers mais elles n'ont pas ce rôle de concertation avec la ville.

VI°) DÉBAT ENTRE LES HABITANTS ET LES ÉLUS PRÉSENTS.

JC JUZAN a lancé le débat sur quatre sujets :

- **PAVE : Plan local de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics**

Au sujet du plan local de mise en accessibilité, le comité a travaillé il y a 7 ou 8 ans sur ce dossier appelé alors Pessac en marche : Ce projet consistait à fournir des itinéraires sécurisés avec des cheminements piétonniers dans notre quartier, l'objectif étant d'aller de nos lieux d'habitation vers les écoles, les centres administratifs, les commerces et divers lieux culturels. Ces propositions travaillées avec les habitants ont été acceptées à plus de 80% dans le projet actuel PAVE.

- **URBANISME :**
  - **Mise en application de la charte Urbaine**
  - **Projet d'Urbanisme sur le quartier.**

JC JUZAN Au sujet de l'urbanisme, PLU 3.1 et de la charte du bien construire, ces deux dossiers ont fait l'objet d'une concertation approfondie entre la ville et la Fédération et les syndicats et Comités de quartier. Nous pouvons constater que lors des réunions de concertations avec les promoteurs nous rencontrons beaucoup de réticences. Parfois les propositions du comité et des riverains sont prises en compte c'est le cas, avenue du Pont de l'Orient par contre avenue de Noès il y a un refus du promoteur.

En ce qui concerne le devenir de la propriété Trybois qui comporte des arbres remarquables ainsi que sur le terrain de l'ancienne station-service avenue Pasteur le comité a des inquiétudes sur le devenir de ces terrains.
Franck RAYNAL : La charte du bien construire réalisée en collaboration avec la fédération des quartiers a été voté en conseil municipal et entre en application. Il faut savoir que son contenu est non réglementaire seul le PLU reste le règlement. A la métropole il existe une charte mais à Pessac nous avons souhaité en faire une plus précise pour tenir compte de la spécificité de la ville. Vis-à-vis des promoteurs nous sommes très fermes, la charte fixe les grands principes. Certains promoteurs ont déposé des permis de construire respectant le seul PLU, nous avons trouvé des arguments pour les refuser.
Gilles CAPOT : seule la ville de Pessac intègre des représentants des quartiers dans la commission d'avant-projet. La concertation permet souvent de découvrir des problèmes tels que les servitudes.
Au sujet des constructions à venir pour l'avenue de Noès la ville doit rencontrer le promoteur et le comité de quartier pour trouver des solutions, pour la propriété Trybois il est hors de question de détruire la richesse paysagère. Des propositions ont été refusées on en attend de nouvelles.

- **PETIT PATRIMOINE :**

JC JUZAN Au sujet du patrimoine deux sujets reviennent. Le moulin de Noès devrait retrouver son nom de moulin de la ferme expérimentale. La croix de mission de Madran devrait revenir sur un lieu public.
Franck RAYNAL : Pour ce qui est du Moulin de Noès c'est plus compliqué qu'il y paraît-on ne peut pas changer le nom d'un monument historique, la volonté de la municipalité n'y suffit pas, de plus les héritiers n'y sont pas favorables.
Pour ce qui est de la croix de mission il aurait été plus simple d'empêcher son installation à l'intérieur de la propriété du château Pape Clément que de la récupérer aujourd'hui. De plus elle est mise en valeur, bien conservée et accessible au public. La ville n'entamera pas de discussion avec Mr MAGREZ tant que nous n'aurons pas trouvé un positionnement précis pour la mettre en valeur. Sur le plan du droit ce n'est pas simple de la récupérer.

Remarques d'adhérent :

- Qu'elle est la raison précise de la mise de la croix dans le château ? suite à un accident au croisement, c'était pour la mettre à l'abri.
- Il faut réagir vite car au bout de trente ans elle devient de fait propriété du château. La croix de mission place Jean Mette était éclairée elle ne l'est plus, il faudrait remettre l'éclairage.

Isabelle DULAURENS : On a un projet pour entretenir et mettre en valeur toutes ces croix de mission de la ville. Nous éditerons une plaquette pour leur visite.

- **DEVENIR DU PETIT COMMERCE :**

JC JUZAN : Les relations avec les commerçants sont bonnes, le comité travaille avec eux sur plusieurs dossiers comme l'appel à projets qu'a lancé la ville et qui a été repris par certains de nos adhérents. Cela leur permet de relancer leur Association (ADEM) afin de finaliser et de mettre en pratique cet appel à projets intitulé « la Boitada ».
Domofrance veut vendre les commerces dont il est propriétaire tels que ceux de Madran. De même comme nous l'avions soutenu lors de la mise en place du PLU 3.1 nous souhaitons que les petits centres commerciaux comme ceux du lycée Pape Clément et à proximité de la salle de sport avenue Pasteur soient inscrits sur le PLU cela assurerait leur pérennité. De même nous avons constaté la disparition de la boîte aux lettres rue Jacques Cartier.
Sylvie TRAUTMANN : Nous avons constaté que plusieurs boîtes aux lettres ont été enlevées sans aucune concertation, il se dit qu'une sur deux serait supprimées. La ville a peu de moyen de pression sur la poste. Les facteurs peuvent prendre le courrier à expédier. Il y a des demandes de mise en place de point poste, nous sommes en discussion avec la poste on attend des réponses.

Pour les commerces de Madran, **Benoit RAUTUREAU** indique que Domofrance vend ses locaux depuis 2016, un privé les rachète, à ce jour il reste un lot de Madran qui reste à racheter. Il indique qu'ensuite on pourra rénover ce centre.

- **VOIRIE :**

JC JUZAN : Au sujet de la voirie, avenue des Aciéries une file directionnelle au carrefour avec l'avenue Pasteur a été supprimée pour privilégier les places de stationnement. Cet été avec les personnes qui fréquentent le stade nautique cela va poser un problème.
Au parc d'Atys l'élagage des arbres est devenu coupe.
Franck RAYNAL : Je suis scandalisé c'est un comportement de voyou de détruire des arbres sains. La copropriété a demandé un arrêté municipal pour interdire le stationnement durant l'élagage des arbres. Il n'y a pas besoin d'autorisation pour élaguer ni même couper des arbres qui sont sur une propriété privée et qui ne sont pas classés arbres remarquables. La municipalité désapprouve la coupe d'arbres et a envoyé un courrier de protestation en demandant de replanter et propose éventuellement une aide.
Lors de l'installation de l'abri bus la copropriété a dû céder une parcelle de terrain. Les négociations ont convenu en contrepartie de refaire les trottoirs le long de la résidence.
La suppression de la file directionnelle est une expérimentation mais nous reviendrons dessus avant l'été pour recréer deux voies.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Alain GALISSAIRE : renouvelle la demande de toilettes publiques place Henri Sellier où se tiennent les ateliers de pétanques plusieurs fois par semaine.
Franck RAYNAL : Il y a de nombreux endroits où on joue à la pétanque dans la ville et de nombreuses demandes de toilettes. On s'est engagé à l'installation de WC publics un par an durant la mandature, la place H Sellier n'était pas envisagée mais on va regarder cette demande.

VII°) RESULTAT DES DIFFÉRENTS VOTES :

Les trois rapports ont été soumis au vote de l'Assemblée Générale :
Il y a 323 adhérents présents ou représentés correspondant à 38% des adhérents de notre Association.

L'ensemble des adhérents présents ou représentés ont votés.

	OUI	NON	BLANC	Abstention	TOTAL
Rapport moral	**322**	**1**	**0**	**0**	**323**
Rapport activité	**322**	**1**	**0**	**0**	**323**
Rapport financier	**318**	**1**	**0**	**4**	**323**

Les rapports sont donc approuvés à une très grande majorité.

(1) L'ensemble de ces rapports pourra être consulté par tous nos adhérents sur demande auprès du Président du Comité des Quartiers

VIII°) RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il y a 323 adhérents présents ou représentés, 323 votants.

Résultats du vote :

Tiers renouvelable	Elu avec	Tiers renouvelable	Elu avec	Nouveaux candidats	Elu avec
Nicole BLOUIN	**323**	Hélène LE GUEN	**323**	Jacqueline AZCOITIA	**322**
M France CHAILLAT	**317**	Christiane MINVIELLE	**323**	Jean Marie CAUHAPE	**322**
A Marie GUICHAOUA	**317**	Gilles TESSONNEAU	**320**	Hervé LAVAL	**322**
Simone JUZAN	**323**	Catherine SAINT GUIRONS	**323**	Sabine NEUVILLE	**322**
Françoise LECHEMIA	**323**	Marie-Thé VEDRENNE	**317**	Xavier ROUSSARIE	**322**

Les candidats au conseil d'administration sont élus à une forte majorité.

Le nouveau Conseil d'Administration sera composé de 38 Membres : 22 femmes et 16 hommes.
Janine Arriudarre, Jacqueline Azcoitia, Fabrice Aulas, Sylvie Bayle, Maithé Bénito , Nicole Blouin, Didier Boulot, Marie France Bouyx, Annie Castaing, Jean-Marie Cauhape, Pierre Cauhape, Marie France Chaillat, Roland Debalou, Alain Galissaire, Joëlle Galissaire, Solange Giraud, Anne Marie Guichaoua, Jean Claude Juzan, Simone Juzan, Anne Larrieu, Hervé Laval, Dominique Lacoste, Françoise Lechemia, Hélène Le Guen, Henri Lopez, Christiane Minvielle, Martial Mouflin, Sabine Neuville, Elda Pi, Hervé Picot, Marc Pouyfaucon, Xavier Roussarie, Catherine Saint Guirons, Colette Souriat, Gilles Tessonneau, Marie-Thé Vedrenne, Thierry Vedrenne, Edmonde Vidal

VII°) REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT :
Jean Claude JUZAN a souhaité remercier plusieurs membres du Conseil d'Administration qui ont souhaité quitter notre Conseil d'Administration :

- **Jean CHABERNAUD,** est devenu membre du conseil d'administration le 12 janvier 2013, il a créé l'atelier Tai Chi et il va s'en est occuper jusqu'à la fin de la cession au mois de Juin. À l'heure actuelle personne a postulé pour la remplacer ce qui risque d'entraîner la suppression de cet atelier au mois de septembre. Il quitte le conseil d'administration mais va continuer à nous aider dans le cadre de nos manifestations.

- **Marc DEHOUSSE** est devenu membre du conseil d'administration le 31 janvier 2004, pendant plusieurs années il a été l'animateur de la commission Frugés aujourd'hui engagé dans d'autres activités il a demandé à être libéré de sa fonction.

- **Michelle LACROIX,** est devenue membre du conseil d'administration le 12 janvier 2013, depuis cette date elle est devenue membre du bureau de notre association et s'est occupée des archives.

D'ores et déjà j'invite Jean, Marc, Michelle le 9 février à la Maison de Quartier où lors d'une réunion festive nous leurs rendrons un petit hommage et en même temps nous accueillerons comme il se doit tous les membres du CA anciens et nouveaux ainsi que les bénévoles qui œuvrent dans nos divers ateliers.

L'Assemblée Générale se clôture par le traditionnel verre de l'amitié avec dégustation d'un pastis landais.

Fin à 18h00

Le Président du Comité des Quartiers du Monteil

Jean Claude JUZAN